

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2017

Apport de l'association paroissiale à la commune

Monsieur le Maire rappelle l'histoire des parcelles comprenant l'école maternelle, primaire et la salle des fêtes. Ces parcelles appartenaient depuis des décennies à l'association paroissiale et étaient sous l'effet d'un bail emphytéotique avec la commune. En 2016, la régularisation a été faite pour que ces parcelles soient cédées à la commune. Sauf pour la parcelle C621.

Le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder à la régularisation de cette parcelle puisque la commune a entrepris des travaux de rénovation de l'école. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Convention à passer avec la CCMDL pour la mise en place du réseau de bibliothèque

Florence BRIERE explique au conseil municipal que la Communauté de Communes a entamé une procédure de mise en réseau des bibliothèques du territoire ainsi que celle d'Yzeron et de Courzieu. Ce dispositif permet de mettre en commun les fonds. Un livre non disponible dans une bibliothèque pourra être emprunté dans une autre bibliothèque qui le possède sans nécessité pour l'emprunteur de se déplacer. Cependant ce dispositif est très difficile à mettre en place. Un coordonnateur a été recruté par la CCMDL pour s'en occuper. Il est demandé aux communes de payer une partie de la maintenance du logiciel commune ainsi que de participer aux frais engendrés par le coordonnateur. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de signer cette convention et de participer aux frais.

Adhésion de la CCMDL à 3 syndicats de rivières et approbation de leurs statuts

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais a délibéré pour adhérer à 3 syndicats de rivières (SMAGGA, SAGYRC, SYGR) afin de représenter toutes les communes de son territoire.

Dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) que la CCMDL souhaitent céder aux syndicats de rivières, il convient d'approuver les statuts de ces syndicats.

Le conseil municipal accepte le transfert de la compétence GEMAPI de la CCMDL aux syndicats de rivières et approuve donc les nouveaux statuts.

Demandes diverses de subventions

Monsieur le Maire présente plusieurs demandes de subventions reçues en mairie :

- Lycée général et technologique des horizons de Chazelles sur Lyon : refusé
- MFR des 4 vallées à Lamure sur Azergues : refusé
- Association Roannaise pour l'apprentissage de MABLY : refusé

Attribution des amendes de police

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune avait présenté un projet de sécurisation de l'entrée du village « route d'Yzeron ». Une subvention de 6 766€ a été attribuée à la commune dans le cadre des amendes de police. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de recevoir cette subvention.

Point sur les travaux de l'Eglise

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que des fissures ont été constatées sur la voute de l'Eglise. Pour éviter tout accident, l'Eglise a été fermée à la population début décembre jusqu'à ce que la commune reçoive un avis complet d'expert. Si l'avis de l'expert est négatif, il faudra entreprendre les travaux nécessaires, et trouver des financements.

Projet de nouveau Quartier

Monsieur le Maire explique que le cabinet d'étude OXYRIA a été retenu pour réaliser une étude préliminaire pour la réalisation de ce nouveau quartier. Il est nécessaire de mettre en place un groupe de travail pour ce sujet. Benoît VERNAISON, Marc FERLAY, Patrick HERRERO, Marie-Dominique CHEVRON et Florence BRIERE feront parti de ce groupe de travail.

Distribution des sacs poubelles

Pour rappel, la distribution aura lieu en mairie, les samedi 16 décembre et 6 janvier de 9h à 12h.

Assemblée générale de la SPL Enfance

La SPL enfance qui gère la micro-crèche de Duerne a eu son assemblée générale le jeudi 30 novembre. La micro-crèche se porte bien avec un taux de remplissage de 75%. Il a également été décidé d'augmenter le coût de rachat du taux horaire par la CCMDL afin de donner un peu d'oxygène à la SPL.

Point sur les différentes commissions intercommunales

- Centre socio-culturel : Florence explique que le Centre socio souhaite mettre des actions en place pour les personnes âgées en collaboration avec les CCAS. Le centre socio a également lancé une enquête pour connaître les besoins de garde des familles pendant les vacances afin d'étudier la possible mise en place de Centre de Loisirs. Il est nécessaire qu'un maximum de famille y réponde.
- Ex-comité d'Hurongues : marie-Dominique CHEVRON explique qu'il a été apporté plusieurs améliorations en matière de sécurité à la piscine de Hurongues. Le système de vente des tickets pour les cours de natation et aquagym ont été modifié. Une nouvelle réglementation implique de vider la piscine qu'une seule fois dans l'année. Cet arrêt technique se fera en septembre. Les cours de tennis auraient besoin de travaux. Le camping fonctionne bien et souhaite mettre des structures de groupe.
- Environnement : Les containers verres et papiers de la commune seront remplacés par des containers enterrés. Un emplacement supplémentaire (non encore défini) sera prévu.
- Sport : la CCMDL organise le cyclo des Monts en janvier
- Mobilité : la commission travaille actuellement à l'harmonisation du Transport à la demande sur l'ensemble du territoire de la CCMDL.

Points divers :

- Adressage des voies : Il faut créer un groupe de travail pour décider du nommage, des voies et de l'emplacement des panneaux. Cet travail d'adressage est un préalable au passage de la fibre.
- Les classes de l'école primaire déménageront durant les vacances de Noël. Une classe ira dans le bâtiment de la mairie, l'autre classe à la salle associative.
- Les vœux du Maire auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 10h.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 11 janvier 2018